



Les Enfants de la Goutte D'Or



« les Enfants de la Goutte D'Or » (EGDO)

Affiliation à la FFF - Agrément DDJS

5, rue de la Charbonnière - 75018 PARIS

Tel : 09 53 45 13 08 - @ : footclub@egdo.fr - Site : www.egdo.fr

Pour bénéficier d'aide vous pouvez vous renseigner auprès

La CAF :

- **Coupon sport** : est une coupure nominative. Entièrement dédié à la pratique sportive. Possibilité d'une demande de participation financière de la CAF.

Pour qui ? Comment ? Quand ?

Vous pouvez les obtenir auprès de votre Comité d'entreprise, Comité économique et social/ COS-CAS/ amicale du personnel ou de vos collectivités locales. Utilisable toute l'année.

Pour les sports individuels, collectifs, aquatiques nautiques, de forme ou encore de montagne et de nature.

Le Coupon Sport est valable 2 ans en plus de son année d'émission.

Tel: 09 69 32 06 16

Site web: <https://www.ancv.com/le-coupon-sport>

- **ARS (Attestation de rentrée scolaire)** : est versé sous conditions de ressources aux familles ayant des enfants de 6 à 18 ans scolarisés, en apprentissage ou pris en charge dans un établissement d'accueil spécialisé. Elle permet de vous aider à assumer le coût de la rentrée scolaire.

Pour qui ? Comment ? Quand ?

Remplir les conditions générales pour bénéficier des prestations familiales. Avoir à votre charge un ou plusieurs enfants âgés de 6 ans à 18 ans scolarisés, apprentis ou pris en charge dans un établissement d'accueil spécialisé.

Tous les enfants scolarisés de 6 à 18 ans. Quel montant ? Il dépend de l'âge de vos enfants.

Vos ressources ne doivent pas dépasser les plafonds en vigueur.

Tél : 3939

Site web : service-public.fr

- **Ticket loisirs** : est destiné à favoriser le développement personnel des jeunes et à les aider à s'installer dans une démarche de loisirs prolongée. Cette aide est destinée au paiement d'une licence sportive, d'une adhésion ou d'un droit d'inscription aux loisirs, auprès des partenaires affiliés.

Pour qui ? Comment ? Quand ?

A partir de 70 € par enfant et par année scolaire

Avoir un quotient familial (QF) inférieur à 800 €.

Contact « Caf de Paris ».
Site web « caf.fr »

Inscrire le jeune dans une association à caractère sportif ou d'éducation populaire habilitée, ou dans une activité à caractère permanent proposée par une municipalité ou une communauté de communes, payante et hors centre de loisirs

Auprès du CDOS (les comités départementaux olympiques et sportifs) :

- **Le pass'sport** : Allocation de rentrée sportive de 50€ par enfant/ jeune adulte éligible **pour financer tout ou une partie de son inscription**

Pour qui ? Comment ? Quand ?

Né(e) entre le 16 septembre 2004 et le 31 décembre 2016 et tu bénéficies de l'ARS (6 à 17 ans révolus).

Né(e) entre le 1^{er} juin 2002 et le 31 décembre 2016 et tu bénéficies de l'AEEH (6 à 20 ans).

Né(e) entre le 16 septembre 1991 et le 31 décembre 2006 et tu bénéficies de l'AAH (16 à 30ANS).

Adresse : 29 rue de Rivoli 75004 Paris

Tél :39 75

Site web : Paris.fr

- **Réduc'sport** : bon de réduction permettent une économie de 50€ sur le montant de la cotisation sportive annuelle pour les jeunes Parisien.ne.s de 6 à 17 ans.

Pour qui ? Comment ? Quand ?

Les bénéficiaires de l'Allocation de rentrée scolaire (ARS) ou de l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) ou l'Allocation d'adulte handicapé (AAH) entre 16 et 18 ans.

Les enfants domiciliés à Paris âgés de 6 à 17 ans.

Inscrire votre enfant au club de football parisien les Enfants de la Goutte D'Or « 3 rue de la charbonnière 75018 Paris ».
Site internet « egdo.fr ».

Adresse : 32 rues Rottembourg 75012 Paris Tél : 01 49 28 06 00

Site web :

NB : Pour toute aide vous pouvez vous retourner vers l'assistante sociale de votre arrondissement et ou demander soutien à une assistante social (scolaire) / ou assistant social de secteur